



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Question écrite n° 22865

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les perspectives d'avenir de la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg. La BNUS, par la richesse de ses collections patrimoniales et par la vitalité de sa politique d'acquisition, a su se rendre indispensable à la vie intellectuelle et culturelle alsacienne. Si le projet de mise en sécurité des collections dans le bâtiment historique, adopté dans le cadre du contrat triennal de « Strasbourg ville européenne » est nécessaire, il n'écarte en rien la menace, à très court terme, de la saturation prévisible des locaux. Ce projet ne peut donc constituer qu'une première étape, et les travaux de modernisation déjà entrepris méritent d'être continués afin de permettre à la BNUS de maintenir et développer son activité, et de participer pleinement à la consolidation de la dimension européenne de Strasbourg. En conséquence il lui demande quelles sont ses intentions afin d'assurer à la BNUS l'avenir serein qu'elle mérite.

Texte de la réponse

Le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche est très attentif au développement de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS). C'est à ce titre qu'il a favorisé l'inscription de crédits d'investissement pour cet établissement dans le contrat « Strasbourg, ville européenne (2003-2005) », qui prévoit également d'initier une réflexion devant déboucher sur un projet d'établissement. Dans cette perspective, le recteur de l'académie, président du conseil d'administration de la bibliothèque, a constitué un comité de pilotage stratégique au sein duquel sont représentés l'Etat, les collectivités territoriales et les universités. Ce comité remettra les conclusions de ses travaux à la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22865

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5946

Réponse publiée le : 29 septembre 2003, page 7526